



43^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Luxembourg (Luxembourg)
 - 6 au 11 juillet 2017
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et 1^{er} vice-président de l'APF
 - M^{me} Maryse Gaudreault, députée de Hull, vice-présidente de l'ANQ et 1^{re} vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
 - M. François Gendron, député d'Abitibi-Ouest, vice-président de l'ANQ et membre de l'APF
 - M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve, whip en chef de l'opposition officielle, vice-présidente de la Section du Québec de l'APF et rapporteure de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF
 - M. André Drolet, député de Jean-Lesage, vice-président de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF
 - M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, vice-président de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement (CCD) de l'APF
 - M. Jean Habel, député de Sainte-Rose et participant au Programme des jeunes parlementaires francophones
 - M. Jean Rousselle, député de Vimont et rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
 - M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président
 - M^{me} Isabelle Giguère¹, directrice des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil de l'ANQ
 - M^{me} Dominique Gingras², directrice des ressources financières de l'ANQ
 - M^{me} Lynda Haddoud, représentante de la Section du Québec au Parlement francophone des jeunes (PFJ)
 - M. Maxime Leblond, représentant de la Section du Québec au PFJ.

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

² Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

CONTEXTE

- Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en assemblée plénière. La Session constitue l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions permanentes et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant la Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions préparés et présentés par les commissions et le Réseau des femmes parlementaires.
- Préalablement à l'assemblée générale, l'APF réunit le Bureau, le Réseau des femmes parlementaires et les quatre commissions permanentes.
- Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit à la veille de la Session et pour une réunion intersessionnelle.
- En marge de la 43^e Session de l'APF, se tenait la 8^e édition du Parlement francophone des jeunes où étaient réunis deux participants par section, une femme et un homme. Deux jeunes Québécois ont été sélectionnés par l'ANQ pour participer à cette activité.

THÈMES

- Durant la réunion du Bureau, les thèmes suivants ont été abordés :
 - Composition de l'Assemblée;
 - Rapport d'activité du secrétaire général parlementaire;
 - Actions de coopération parlementaire;
 - Rapport du trésorier;
 - Questions réglementaires;
 - Travaux des commissions permanentes;
 - Travaux du Réseau des femmes parlementaires;
 - Rapports des chargés de mission régionaux;
 - Examen des projets d'accord de partenariat;
 - Distinctions remises par l'APF
- Le débat général de la 43^e Session de l'APF portait sur le thème « Diversité linguistique, diversité culturelle, identité(s) ».
- Les rapports et projets de résolution présentés par la Section du Québec portaient sur les thèmes suivants :
 - Le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes, dont la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*;
 - La lutte contre le radicalisme religieux : état des lieux et rôle des parlementaires;
 - L'éducation civique et citoyenne dans la Francophonie;
 - Le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles;
 - Les déontologues et les codes d'éthiques dans les parlements de l'espace francophone;
 - Le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce;
 - Le suivi de la Stratégie économique et numérique pour la Francophonie.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Accéder à la présidence de l'APF pour les deux prochaines années et présenter le plan de la présidence sur le numérique.
- Faire la promotion du plan de la présidence auprès des membres de l'APF, notamment les présidents d'assemblée ainsi que les président(e)s de commission et du Réseau.
- Maintenir le leadership de l'ANQ et de la Section du Québec au sein de l'APF.
- Présenter les résultats de la 3^e édition du Programme international de formation parlementaire (PIFP) qui a eu lieu à Québec, en juin 2017, et faire état de la délocalisation du PIFP pour l'édition de 2018.
- Présenter les résultats de la 1^{ère} édition de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires et faire la promotion de la seconde édition qui aura lieu à Québec en juillet 2018.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ et des personnes désignées en matière de coopération interparlementaire, et initier des actions de coopération avec des parlements membres de l'APF.
- Faire la promotion des prochaines activités de coopération et de l'APF qui se tiendront à Québec, en 2018.
- Assurer l'adoption, en commissions, au Réseau des femmes et en plénière, des rapports et résolutions présentés par les parlementaires québécois ou sur lesquels le Québec dispose d'une expertise particulière (protection et promotion du secteur culturel, des droits de la personne, des droits des femmes; négociations commerciales, coopération, etc.).
- Proposer l'étude, par l'APF, de thèmes prioritaires sur la scène internationale et faire valoir l'expertise québécoise sur chacun d'eux.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La 43^e Session de l'APF a réuni plus de 400 parlementaires issus d'une cinquantaine de parlements et organisations interparlementaires, ainsi qu'une vingtaine de présidents d'assemblées. Cette édition a marqué le 50^e anniversaire de l'institution créée en 1967 à Luxembourg.
- L'Assemblée a procédé à l'élection, pour les deux prochaines années, des membres de ses instances. À l'issue de ces élections, le président de l'ANQ a été élu président de l'APF et la représentante québécoise au Réseau des femmes a été réélue à la 1^{ère} vice-présidence de cette instance. Les autres postes de responsabilité occupés par la Section du Québec au sein des quatre commissions ont été renouvelés.
- Dans son discours d'investiture, le président de l'ANQ a présenté, à titre de nouveau président de l'APF, le plan de la présidence placé pour les deux prochaines années sous le thème du numérique, et a invité tous les membres de l'APF à s'en saisir dans leur commission et leur réseau respectif.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le président de l'ANQ s'est entretenu avec M^{me} Michaëlle Jean, secrétaire générale de l'OIF, afin de discuter du plan de la présidence de l'APF. Ils ont convenu de collaborer afin de promouvoir les différentes initiatives numériques en francophonie, notamment à destination des jeunes. Ils ont également discuté de la délocalisation du PIFP en 2018 et de la relance de la coopération institutionnelle entre l'ANQ et le Parlement haïtien.
- Le président de l'ANQ s'est également entretenu avec la présidente du Parlement de la Catalogne, M^{me} Carme Forcadell, afin de relancer la relation entre les deux parlements et de se réunir pour la 4^e session de la Commission interparlementaire Catalogne-Québec.
- Le Bureau a été informé des résultats de l'édition 2017 du PIFP et a accueilli positivement le projet de délocalisation de la prochaine édition à Dakar, en 2018.
- La 1^{re} vice-présidente du Réseau des femmes a déposé son rapport sur le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes. De plus, elle a présenté les résultats de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires qui a été réalisé à Québec, du 6 au 10 mars 2017.
- Elle a aussi invité les membres du Réseau à faire la promotion auprès des femmes de leur parlement, de la prochaine édition de l'Atelier qui se tiendra aussi à Québec, du 2 au 6 juillet 2018.
- La Section du Québec a présenté deux projets de résolution au Réseau des femmes. Le premier portait sur la création de mesures visant la participation des femmes dans les secteurs de la science, de la technique, de l'ingénierie et des mathématiques. Par cette résolution, les parlementaires invitent les gouvernements à mettre en place des politiques et législations favorables à la participation des filles et des femmes dans ces domaines et dénoncent la violence faite à celles ayant choisi d'étudier dans ces secteurs. L'autre résolution s'intéresse aux droits sexuels et reproductifs et incite les gouvernements à investir afin de protéger la santé sexuelle et reproductive des femmes.
- Le vice-président de la Commission politique a fait part de l'actualité politique et parlementaire québécoise aux membres de la Commission. En outre, il a présenté une mise à jour du projet de rapport sur le thème de la lutte contre le radicalisme religieux.
- En tant que responsable du suivi de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, la rapporteure de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) a présenté un suivi de la mise en œuvre de la Convention. Elle a aussi informé les membres de la CECAC des conclusions du séminaire sur la diversité des expressions culturelles à l'ère du numérique qui s'est déroulé à l'ANQ, en novembre 2016.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La députée participant à la CECAC a présenté un rapport final sur le thème de l'éducation civique et citoyenne dans la Francophonie. Une résolution a également été adoptée sur ce thème. La résolution incite les gouvernements à faire un meilleur usage des technologies du numérique afin d'améliorer l'accessibilité à une éducation qui répond au besoin des francophones, notamment en matière d'éducation civique, et encourage les ministres de l'Éducation à intégrer des cours d'éducation à la citoyenneté dans les cursus scolaires.
- Le représentant de la Section du Québec à la Commission de la coopération et du développement (CCD) a présenté un rapport sur le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il a aussi présenté la deuxième édition de son rapport sur le suivi de la Stratégie économique de la Francophonie. À la suite de son intervention, la CCD a exprimé la volonté de voir l'Observatoire de la Francophonie économique, inauguré en juin 2017 à Montréal, être partie prenante de la Stratégie économique et, en plus de son rôle académique, qu'il puisse prendre part aux décisions de l'OIF.
- Le rapporteur de la Commission des affaires parlementaires a présenté le projet de rapport sur les codes d'éthique et de déontologie dans les parlements de l'espace francophone. Il s'est prononcé en faveur de la création d'un Réseau des déontologues francophones et a offert son appui pour faciliter la mise en œuvre du réseau. Son intervention a été complétée par l'audition de l'ancien déontologue de l'Assemblée nationale française et instigateur dudit réseau.
- L'Assemblée plénière a adopté 19 résolutions portant notamment sur les situations politiques dans l'espace francophone, la coopération parlementaire, la croissance partagée et l'entrepreneuriat, l'éducation civique et citoyenne ainsi que la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation.
- Elle a ratifié deux accords de partenariat avec l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles ainsi qu'avec le forum francophone des affaires.
- En plénière, la secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean, a prononcé une allocution et s'est prêtée à un exercice de questions-réponses avec les parlementaires. Dans le cadre de cet échange, le président de l'ANQ a interrogé la secrétaire générale sur la manière dont l'OIF envisage utiliser les technologies du numérique pour atteindre les deux priorités de la francophonie que sont la lutte à la pauvreté et la création d'emplois.
- Lors du débat général, qui portait sur le thème « Diversité linguistique, diversité culturelle et identité(s) », le président de l'ANQ s'est adressé à l'assemblée afin de rappeler que le numérique est à la fois un vecteur de diversité culturelle et linguistique ainsi qu'un outil éducatif à grande échelle. Il a mentionné qu'en plus de rapprocher les cultures entre elles, le numérique permet de faciliter et d'intensifier la coopération entre les parlements.
- Le président a invité l'APF à se réunir à l'occasion de la 44^e Session, à Québec, du 5 au 10 juillet 2018.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le président a présidé la grande finale des joutes oratoires organisée dans le cadre du PFJ.
- Le participant québécois au programme des jeunes parlementaires francophones a ouvert les travaux du PFJ en plus d'en présider une partie. Il a également pris part à des discussions entourant la création d'un Réseau des jeunes parlementaires francophones.
- Les membres de la Section du Québec ont joué un rôle actif au Bureau, en commission, au Réseau et en plénière. En ce sens, ils ont réaffirmé le rôle de leader de l'ANQ au sein de l'APF et ont contribué concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la Francophonie multilatérale.

COÛT ³	Repas ⁴	2 190,00 \$
	Hébergement	19 470,86 \$
	Transport ⁵	15 053,11 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁶	1 149,05 \$
	Total	37 863,02 \$

³ Le billet d'avion de M. Jacques Chagnon a été comptabilisé dans la mission du président aux 8^e Jeux de la Francophonie à Abidjan. 50 % des dépenses de M^{me} Gingras a été remboursé par Région Amérique de l'APF. Les frais de M^{me} Haddoud et de M. Leblond ont été pris en charge par l'APF.

⁴ Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

⁵ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁶ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.